

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue par visioconférence le mardi 13 octobre 2020, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 278-2020 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir l'affectation récréative à même l'affectation agroforestière adjacente au Club Tobo-Ski à Saint-Félicien.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en le consultant sur le site Internet ou en s'adressant à la MRC du Domaine-du-Roy par téléphone ou par courriel ([info@mrcdomaineduroy.ca](mailto:info@mrcdomaineduroy.ca)) pour en obtenir une copie.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce quatorzième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt.



Steve Gagnon  
Directeur général adjoint